

Des parkings vélos pour les clubs

Un vaste projet lancé par le ministre René Collin

Le ministre wallon des Sports débloque un million d'euros pour financer l'installation de parkings vélos sécurisés dans les clubs et hall sportifs communaux qui en feront la demande.

Le courrier partira dans quelques jours. Mais René Collin (cdH) lève déjà en primeur le voile sur son contenu, dans l'entretien qu'il nous accorde. Il va ravir ses destinataires. Car le ministre wallon des Sports se propose de financer l'installation d'un parking sécurisé pour vélos, à tout qui lui en fera la demande.

« Ce courrier va être envoyé aux communes qui gèrent un hall sportif – en ce compris une piscine – ainsi qu'à tous les clubs sportifs », explique René Collin. « En parallèle, je m'apprete à valider un marché public que nous lançons au niveau européen pour la construction de ces abris. J'ai décidé de débloquer un montant d'un million d'euros pour en financer l'achat. »

« Tout ce qui est demandé à la commune ou au club, c'est de nous prouver qu'ils sont proprié-

taires de l'endroit où ils souhaitent que nous les installions », détaille le ministre. « Ils devront aussi prendre en charge la construction de la dalle de béton destinée à accueillir l'abri. Tout le reste, on s'en charge à nos frais. »

« Ces abris seront protégés des intempéries, mais ils seront aussi sécurisés par un système de cadenas. Les seules conditions que nous y mettons, c'est d'en demander l'installation dans un lieu fréquenté et accessible, signalé et éclairé,

« Inciter les gens à faire le trajet vers leur club en vélo »

et qui ne soit pas trop à l'écart de la population ou dans une zone d'ombre. Nous aimerions aussi que ce soit à proximité d'une piste cyclable ou d'un Ravel. »

« L'idée, c'est que chaque semaine des milliers de jeunes vont s'entraîner dans leurs clubs ou viennent y jouer un match », explique M. Collin. « Mais bien souvent, on les y amène en voiture faute d'endroit où laisser leur vélo

en sécurité, alors que c'est régulièrement proche de chez eux. Même chose pour les sportifs adultes qui fréquentent une piscine ou une salle de sport. En créant ces abris, je veux les inciter à faire ces trajets en vélo. »

DÈS SEPTEMBRE

Avec le million d'euros débloqué, René Collin espère pouvoir financer la construction de 150 abris. « C'est un minimum, puisqu'il est probable que le fait de les commander en grandes quantités et de le faire au niveau européen fera baisser les prix », indique-t-il. Les premiers sortiront de terre en septembre.

Tout ceci ne naît pas par hasard. Cela s'inscrit dans l'année 2016, que le ministre a dédiée à la promotion du vélo. « Le vélo est une tradition francophone et belge, mais malheureusement plus belge que francophone », déplore-t-il. « Dès que je suis arrivé j'ai décidé de consacrer 2016 à ce thème, pour attirer les gens vers le vélo. C'est aussi ce que j'espère favoriser en lançant l'équivalent des marches Adeps pour les cyclotouristes. »

CHRISTIAN CARPENTIER

Projet « points jaunes »

Des marches Adeps dédiées aux vélos

En parallèle à la construction des abris, René Collin lance le projet « points jaunes ». « Tout le monde connaît les points verts, symboles des marches Adeps qui connaissent un beau succès », explique-t-il. « Je m'en inspire pour créer les points jaunes, qui vont consister en des randonnées à vélo. Nous en organi-

serons 160 cette année avec la Fédération francophone belge de cyclotourisme. Il y en aura déjà une samedi et trois dimanche. Mais à partir de mai, d'autres organisateurs pourront nous proposer des dates et des circuits de 10, 20 ou 40 km. En échange, nous leur offrons le label, la signalisation et des

pochettes pour les cyclistes où glisser leur GSM et leurs clés. J'espère susciter un nouvel engouement pour les balades familiales en vélo. 2016 sera d'ailleurs une année pilote en la matière. » La liste des balades est consultable sur <https://gda.velo-liberte.be/calendar>

CH. C.